

**SENEGAL : FICHE PAYS – JUIN 2025**



Catégorie OCDE (202) : 5/7  
 Notes agences (S&P / Moody's / Fitch): B / B3 / -  
 Change : franc CFA / Régime de change fixe (indexation à l'euro)  
 Horizon de l'objectif de réduction des GES : 3% à 5% entre 2020 et 2030

**FORCES**

- Economie relativement diversifiée (production manufacturière et services)
- Ressources minières (or, phosphate...), pétrolière/gazière
- Démocratie installée

**FAIBLESSES**

- Déficit et endettement publics élevés
- Dépendance aux produits primaires
- Incertitudes sur les réformes à venir
- Risque de tensions sociales

**SYNTHÈSE :**

Évolution des risques : négative

**Environnement macroéconomique et financier :**

- Vulnérabilité de la croissance : la croissance devrait être soutenue en 2025 par l'exploitation commerciale d'hydrocarbures. Le repli de l'inflation devrait favoriser la consommation. Les prévisions de croissance, revues à la baisse en raison des conséquences des révélations sur le niveau de déficit et d'endettement par la Cour des Comptes, restent très favorables pour 2025 (+ 8,4%), mais le seraient moins en 2026 (+4,1%). Ces prévisions restent soumises à l'évolution de la situation internationale, aux performances relatives à la commercialisation des hydrocarbures mais aussi à l'ampleur des mesures que devra prendre le gouvernement pour améliorer la situation de finances publiques .
- Vulnérabilité des comptes publics : à la suite d'un audit demandé par le gouvernement, la Cour des Comptes a annoncé en février 2025 que le déficit budgétaire aurait atteint -11,4% du PIB en moyenne entre 2019 et 2023, soit plus du double du déficit déclaré par les autorités précédentes (-5,5 %). Le gouvernement souhaite le ramener à -7,3% en 2025 et -5% en 2026, objectif qui semble ambitieux dans le contexte national et international. La dette publique atteindrait selon le rapport de la Cour des Comptes près de 100% du PIB en 2023 (74% annoncés). Les estimations pour 2024 et les prévisions actualisées du FMI sont attendues mi-2025 mais le ratio pourrait dépasser 110% en 2024 et rester durablement élevé.
- Vulnérabilité extérieure : le déficit courant tend à baisser depuis le pic de -20% du PIB atteint en 2020. Les revenus d'exportation d'hydrocarbures et d'or, ainsi que la modération des prix des biens importés, pourraient permettre de ramener le déficit autour de -8,2 % en 2025 et -6,2 % en 2026. La dette extérieure, majoritairement publique, est très élevée, dépassant 120 % du PIB en 2024. Le risque de surendettement, qui sera réévalué par le FMI sur la base des données de la Cour des comptes courant 2025 est en forte hausse.
- Vulnérabilité du secteur bancaire : le secteur bancaire sénégalais semble globalement sain. Les ratios de capitalisation et le taux de créances douteuses sont satisfaisants. Le gouvernement a lancé un programme pour améliorer l'inclusion financière.

**Environnement politique et gouvernance :**

- Stabilité socio-politique : Bassirou Diomaye Faye a été élu au 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles en 2024 pour succéder à M. Sall qui dirigeait le pays depuis 2012. Son parti (Pastef) a remporté les élections législatives anticipées de fin 2024, lui accordant une large majorité à l'Assemblée pour mettre en œuvre les réformes annoncées pendant la campagne. La situation sociale et politique s'est apaisée à la suite du scrutin mais les attentes de la population sont grandes et les mesures de consolidation budgétaire pourraient provoquer un regain de tensions.
- Climat des affaires : les performances en matière de gouvernance sont plutôt meilleures que dans les autres pays de la zone, mais le pays régresse depuis plusieurs années dans le classement Banque Mondiale (109<sup>ème</sup> en 2023, 102<sup>ème</sup> en 2019). Le Sénégal a été retiré en octobre 2024 de la liste grise du Groupe d'Action Financière (GAFI) sur laquelle il figurait depuis 2021.

**Environnement et politique du climat :**

- Vulnérabilité climatique : le Sénégal est très exposé à certains risques physiques liés au changement climatique (baisse de la pluviométrie notamment). Il occupe le 153<sup>ème</sup> rang sur 181 pays selon les indicateurs de vulnérabilité ND Gain. Le pays est faible émetteur de CO<sup>2</sup> (124<sup>ème</sup> sur 160 pour les émissions/ hab.), développe les énergies renouvelables (solaire, éolien) et s'est engagé à reboiser des terres agricoles. Mais la production de gaz et de pétrole *off-shore* devrait constituer de nouveaux défis en matière environnementale (production d'électricité plus propre mais impacts potentiels notamment sur les ressources halieutiques...).

**STRUCTURE DES ÉCHANGES**

Principaux produits échangés		Part moyenne des échanges de marchandises 2020 - 2024 (% du total)	
Exportations		Importations	
Pétrole	20,8%	Pétrole	24,7%
Métaux précieux (or)	15,5%	Céréales	8,6%
Produits de la mer	10,0%	Machines, app. mécaniques	8,2%
Pdts chimiques, engrais	9,8%	Eqpts électriques	6,0%
Minerais	5,5%	Voitures, véhicules terrestres	5,6%

Source: International Trade Center, CNUCED

Principaux partenaires commerciaux + France			
Part moyenne des échanges de marchandises 2020 - 2024 (% du total)			
	Exportations		Importations
Mali	21,4%	France	11,7%
Suisse	11,2%	Chine	10,4%
Inde	10,7%	Nigeria	5,9%
Chine	6,7%	Russie	6,4%
France (14 <sup>ème</sup> )	1,6%	Inde	6,1%

Source: International Trade Center, CNUCED

## TABLEAUX DES PRINCIPAUX INDICATEURS

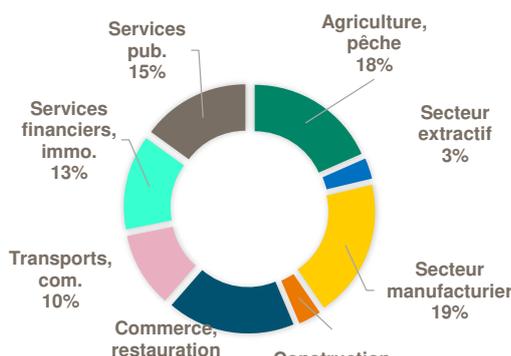
SENEGAL	2021	2022	2023	2024(e)	2025(p)	2026(p)
<b>STRUCTURE ECONOMIQUE</b>						
PIB (Mds USD, courant)	27,6	27,8	30,6	32,9	34,7	36,8
<i>Rang PIB mondial</i>	107	112	107	105	102	102
Population (Mns)	17,2	17,7	18,2	18,7	19,2	19,7
<i>Rang Population mondiale</i>	68	67	66	65	63	63
PIB / habitant (USD)	1 603	1 570	1 686	1 763	1 811	1 867
Croissance PIB (%)	6,5	4,0	4,3	6,7	8,4	4,1
Inflation (moyenne annuelle, %)	2,2	9,7	5,9	0,8	2,0	2,0
Part exportations manufacturées (% total exp.)*	26,9	28,4	NA	NA	NA	NA
<b>FINANCES PUBLIQUES</b>						
Dette publique (% PIB) <sup>(1)</sup>	83,6	86,6	99,7	113,7	111,4	110,6
Solde public (% PIB) <sup>(1)</sup>	-11,5	-12,6	-12,3	-11,7	-7,3	-5,0
Charge de la dette publique (% recettes budg.)*	19,4	23,3	31,1	15,6	13,5	11,4
<b>POSITION EXTERNE</b>						
Solde courant (% du PIB)	-12,1%	-20,0%	-19,0%	-12,1%	-8,2%	-6,2%
IDE (% du PIB)	9,6%	8,4%	6,2%	5,0%	8,9%	7,7%
Réserves UEMOA (en mois d'importation B&S)	5,0	4,1	3,5	4,6	4,7	4,8
Dette extérieure totale (% PIB)**	110,0%	115,1%	128,6%	123,3%	100,3%	88,9%
Dette extérieure CT (% PIB)	11,0%	12,9%	15,6%	6,6%	2,1%	0,9%
Taux de change	554,5	622,4	606,6	605,9	NA	NA
<b>SYSTÈME BANCAIRE</b>						
Fonds propres / actifs pondérés***	11,6	11,7	14,3	NA	NA	NA
Taux de NPL***	12	9,8	8,7	NA	NA	NA
ROE***	14,6	14,7	16,1	NA	NA	NA
<b>SOCIO-POLITIQUE</b>						
Rang gouvernance Banque Mondiale (214 Pays)*	108	107	109	NA	NA	NA
<b>CLIMAT</b>						
Rang émissions de CO2 par hab. (160 pays) <sup>a</sup>	124	124	124	NA	NA	NA
Rang ND-Gain (181 pays) <sup>b</sup>	147	153	NA	NA	NA	NA
Rang politique climat (64 pays) <sup>c</sup>	NA	NA	NA	NA	NA	NA

Légendes : (e) estimations ; (p) prévisions- Sources: FMI (WEO & REO 04/2025);\*Banque Mondiale;\*\*BMI Fitch Solutions;\*\*\* Min des Finances

(1) Données Cour des comptes du Sénégal 2020-23/ Prev FMI

a : Eurostat; b : Notre Dame Global Adaptation Initiative (Indicateur de vulnérabilité); c : Germanwatch

### Sénégal : part des secteurs dans l'activité (% valeur ajoutée, 2023)





## 1. SITUATION ECONOMIQUE

- **Une économie relativement diversifiée**

L'**agriculture** sénégalaise repose sur des **cultures vivrières** (mil, sorgho, maïs, riz) **et de rente** (arachide coton). Le nouveau gouvernement issu des élections de mars 2024 intensifie les mesures en faveur de l'autonomie agricole du pays (développement d'agropoles). Le secteur agricole emploie environ 40% de la population<sup>1</sup>. Le Sénégal bénéficie aussi d'importantes **ressources halieutiques** exploitées essentiellement pour l'exportation.

L'**activité industrielle** concerne surtout l'exploitation de **ressources minières** (principalement **or** et **minerai de phosphate**) mais aussi la **transformation de produits alimentaires** (arachides, produits de la mer), le raffinage de pétrole importé ainsi que la production **d'engrais** et de **ciment**.

**Le pays mise sur le développement de la production d'hydrocarbures** grâce à la découverte d'importantes réserves au large de ses côtes en 2014<sup>2</sup>. La production de pétrole (Sangomar) a débuté en juin 2024 et la production de gaz (Grand Tortue Ahmeyin- GTA), après plusieurs reports, début 2025. En avril 2025, le 1<sup>er</sup> cargo de GNL a été exporté. En revanche, la réalisation de la phase 2 du projet pourrait être remise en cause par le possible retrait de BP, opérateur principal de la phase 1. Une décision devrait être prise en 2025 quant à l'exploitation d'un troisième gisement (Yakaar Teranga) dont le gaz serait destiné à l'approvisionnement des unités locales de production d'énergie.

**Les services sont dominés par le commerce, l'immobilier et les services publics.** Le **tourisme** est également un secteur porteur. En octobre 2024, le gouvernement a dévoilé son programme « Sénégal 2050 » et son plan de développement à moyen terme (Stratégie quinquennal SND 2025-2029), axés sur la compétitivité, la gouvernance, le développement durable et la promotion du capital humain.

- **Une croissance portée par le secteur des hydrocarbures**

**Après le ralentissement observé en 2022-23 l'activité a accéléré en 2024**, tirée par les exportations de pétrole. La croissance devrait s'accroître en 2025, avec la montée en puissance de la production pétrolière et le début de l'exploitation commerciale de gaz. Les performances des secteurs du tourisme et de la production agricole devraient également être favorables. La consommation bénéficierait de la baisse de l'inflation (-0,2% en mars et avril 2025). Les investissements resteront portés par les projets du secteur extractif. La baisse des taux d'intérêt attendue en 2025 devrait soutenir les investissements privés. Mais les mesures de restriction budgétaire rendues nécessaires par la révélation de déficits beaucoup plus élevés qu'annoncé initialement ces dernières années (cf. partie 2), devraient

contraindre les investissements publics et pourraient également peser sur la consommation des ménages. Dans ce contexte, **le FMI a revu à la baisse** (-0,9 pp entre octobre 2024 et avril 2025) **sa prévision de croissance pour 2025** qui atteindrait cependant **+8,4%**, soit l'une des plus dynamiques de la zone. **Cette prévision pourrait toutefois être de nouveau revue à la baisse**, en fonction de l'ampleur des mesures d'ajustement budgétaire que le gouvernement devrait annoncer courant 2025. En outre, le contexte international incertain devrait peser sur la demande mondiale, avec de potentielles conséquences sur les exportations sénégalaises.

**Pour 2026**, la croissance ralentirait après une année 2025 de forte croissance, à **+4,1%** selon le FMI. BMI Fitch Ratings est toutefois plus optimiste à **+6,5%** (+8,4% en 2025, comme le FMI). L'activité resterait portée par les investissements d'infrastructure, dans le secteur de l'énergie (centrale à gaz, barrage), portuaire (port de Ndayane) ou routière.

- **Assouplissement attendu de la politique monétaire**

**Depuis décembre 2023, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a maintenu ses taux inchangés**, à 3,50 % pour le taux de refinancement (auquel la BCEAO prête aux banques commerciales) et à 5,50 % pour le taux marginal (auquel les banques peuvent emprunter pour couvrir leurs besoins urgents de liquidité). En mars 2025, le taux d'inflation au sein de l'UEMOA était en repli à 2,2% (3,4% en octobre 2024) et conforme à la cible de la BCEAO (1%-3%) qui pourrait baisser son taux mi-2025.

- **Un système bancaire globalement sain**

**Le Sénégal compte une trentaine d'établissements bancaires, quasi-exclusivement privés**, dominés par les groupes étrangers. Il existe en outre plus de 35 institutions de microfinance et le *mobile banking* se développe rapidement.

**Le niveau de capitalisation** des banques sénégalaises, supérieur à 14% en 2023 (dernière donnée connue), **dépasse le minimum réglementaire** (11,5%). Le ratio de créances douteuses était en repli à moins de 9% en 2023 (12% en 2021). Le ratio de liquidité s'établit à 106%, nettement supérieur au minimum réglementaire (75%).

Deux établissements commerciaux en difficulté (dont les noms n'ont pas été précisés) ont bénéficié d'un soutien de l'Etat en 2023. Le pôle financier de la Poste fait également l'objet d'une restructuration dans le cadre d'un plan d'action défini en 2022.

## 2. FINANCES PUBLIQUES

- **Une situation des finances publiques très dégradée**

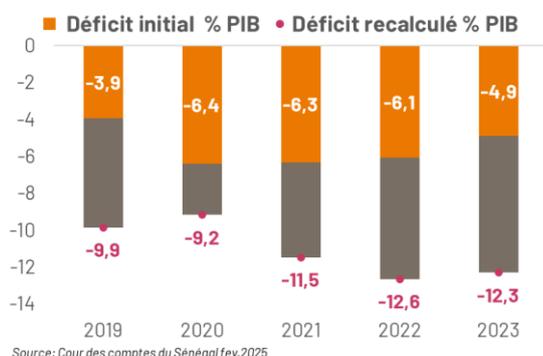
Après son arrivée au pouvoir, le nouveau Président Faye a demandé un rapport à l'Inspection Générale des

<sup>1</sup> Source AfDB- Perspectives éco. en Afrique 2020

<sup>2</sup> Champ de Grand Tortue Ahmeyim – GTA partagé avec la Mauritanie et exploité par BP et Kosmos Energy ; champ pétrolier de Sangomar exploité par IWoodside Energy (Australie)



Finances (IGF) sur la situation des finances publiques. Ce rapport, publié en octobre 2024, a été remis à la **Cour des Comptes** du Sénégal qui a fait part de ses conclusions en février 2025, révélant un **déficit public et un niveau d'endettement très supérieurs aux estimations du précédent gouvernement.**



**Le déficit aurait ainsi atteint -11,1% du PIB en moyenne pendant la période (2019-2023), soit le double de celui annoncé par le gouvernement précédent (-5,5% sur la même période).** Le rapport identifie des irrégularités dans les données, notamment des dépenses sous-déclarées, ou des données incorrectes relatives à l'amortissement de la dette.

**Le gouvernement sénégalais s'est engagé à réduire le déficit rapidement** pour le ramener de -11,7% en 2024 à **-7,3% du PIB en 2025 et -3%** (critère UEMOA) **dès 2027.** Fin mai 2025, le détail des mesures pour atteindre cet objectif n'avait pas été annoncé officiellement mais l'Etat compterait sur la hausse des recettes provenant du secteur des hydrocarbures, la suppression de certaines exemptions fiscales, l'extension de la TVA aux services digitaux et l'élargissement de la base d'imposition. Il envisagerait par ailleurs une baisse des dépenses (subventions, salaires des ministres et des dirigeants d'entreprises publiques) et la suppression de différentes institutions<sup>3</sup>. **L'objectif de -3% en 2027 semble néanmoins ambitieux** d'autant que les mesures devront prendre en compte les risques de tensions sociales que provoquerait une politique budgétaire trop restrictive. L'Etat s'est en outre engagé à soutenir Air Sénégal<sup>4</sup>.

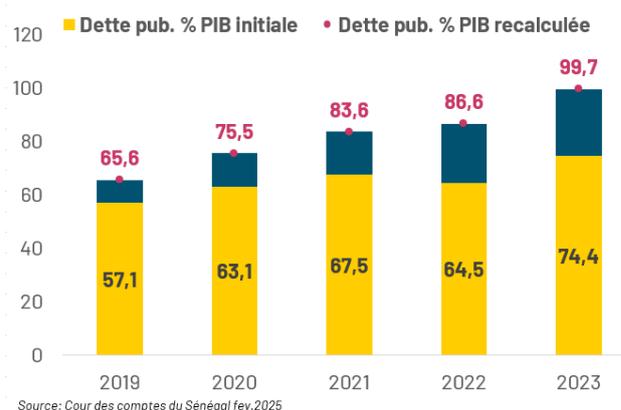
L'amélioration effective des finances publiques sera toutefois primordiale pour conserver la confiance des investisseurs et bailleurs de fonds internationaux.

#### • Niveau inquiétant de l'endettement public

La Cour des comptes a nettement revu à la hausse le ratio de dette du gouvernement central à **99,7% du PIB à fin 2023** contre 74,4% annoncé par le gouvernement précédent. La dette aurait continué à progresser et avoisinerait 114% en 2024 selon les estimations du FMI.

Au T2 2024, la dette extérieure représentait 67% du total<sup>5</sup>. Cette part devrait baisser compte tenu des

difficultés d'accès aux financements extérieurs depuis les révélations de sous-estimation de la dette.



L'Etat sénégalais a fait appel avec succès au marché local (UEMOA) en 2025 dont deux émissions en mai (près de 196 Mds FCFA au total ≈ 340 M \$), témoignant de l'attractivité conservée par les titres de dette sénégalais auprès des investisseurs de la zone. Cet endettement est cependant couteux, à durée courte (7,73% sur 3 ans pour l'émission de mai)<sup>6</sup> et rend le pays dépendant d'un nombre limité d'investisseurs locaux (essentiellement de Côte d'Ivoire).

**A fin 2024, soit avant la publication du rapport de la Cour des comptes, le service de la dette** (principal et intérêts) **était estimé à 17% du PIB en 2025.** Ce ratio devrait être revu à la hausse.

**Le risque de surendettement**, qualifié de « modéré » selon la terminologie FMI avant la publication du rapport de la Cour des Comptes **devrait être réestimé en 2025.**

### 3. POSITION EXTÉRIEURE

- **Le déficit courant devrait se réduire grâce au lancement de la production d'hydrocarbures**

**Les exportations sénégalaises sont relativement diversifiées :** produits de la mer et minéraux (or), phosphate, produits pétroliers et désormais gaz. Les exportations d'hydrocarbures et le niveau élevé des cours de l'or devraient permettre au pays de **réduire son déficit courant** qui dépassait -12% du PIB en 2024. Le FMI table sur **-8,2% en 2025 et -6,2% en 2026.** **Depuis avril 2025, les Etats-Unis imposent des droits de douane supplémentaires de 10%** sur les marchandises importées du Sénégal. Le marché américain pèse **moins de 3% du total des exportations** du pays mais reste la destination principale de certains produits agro-alimentaires (préparations à base de poisson), qui représentent toutefois seulement 1,5% du total des exportations.

Le Sénégal, dont les principaux partenaires commerciaux sont des pays africains, en particulier en UEMOA, est moins exposé que d'autres économies du continent au ralentissement de la demande chinoise et

<sup>3</sup> Celle du Conseil économique, social et environnemental (CESE) et du Haut conseil des collectivités territoriales (HCCT) avait déjà été actée fin 2024.

<sup>4</sup> [Air Sénégal : ce qu'il faut retenir du plan de sauvetage d'Ousmane Sonko](#)

<sup>5</sup> [Bulletin dette publique T2 2024](#)

<sup>6</sup> [Les investisseurs ivoiriens à la rescousse de la dette sénégalaise](#)



européenne. Toutefois, le pays risque de subir les conséquences de la **faiblesse des prix des d'hydrocarbures** au moment où sa production commence à être commercialisée.

- **Des flux d'investissement qui pourraient baisser**

Les flux d'IDE ont progressé à partir de 2020, attirés par les projets d'exploitation des hydrocarbures mais aussi par les opportunités offertes par les Zones Economiques Spéciales (ZES)<sup>7</sup>.

Le nouveau Président avait évoqué une évolution des relations avec les entreprises étrangères avec l'objectif de renforcer la souveraineté du pays. Ces déclarations et les révélations relatives à la dette pourraient inciter les investisseurs à la prudence. Le dynamisme de la croissance, la relative diversité de son économie et des atouts en termes d'environnement des affaires restent néanmoins attractifs.

**La France est le premier investisseur au Sénégal** (16% du stock en 2023<sup>8</sup>) mais son poids s'est nettement réduit (66% en 2015).

- **Une dette externe très élevée et dont la structure accentue les risques**

Le ralentissement de l'activité et le creusement du déficit public ont conduit à une **forte progression du ratio de dette externe qui aurait dépassé 12% du PIB en 2024 selon BMI. La dette extérieure est majoritairement (plus de 75 %) publique.**

Les données relatives à la dette publique extérieure n'ont pas été actualisées depuis la publication du rapport de l'IGF en octobre 2024. Au T2 2024, elle était composée à 54% de dette « officielle » (prêteurs multilatéraux et Etats)<sup>9</sup>. La dette obligataire pesait pour 30 % du stock. Le niveau très élevé des taux rend désormais le marché des Eurobonds inaccessible pour le Sénégal. Les rendements des titres à 10 ans à échéance 2028 ont ainsi atteint un pic de plus de 18% en avril 2025 avant de se replier autour de 14% en mai.



Le Sénégal prévoit de lancer en 2025 un **emprunt obligataire en FCFA auprès de ses ressortissants installés à l'étranger** (dénommé « patriotes bonds ») pour aider le pays à couvrir ses besoins de financement

<sup>7</sup> [Zones économiques qui offrent des avantages, notamment fiscaux aux entreprises qui s'y installent](#)

<sup>8</sup> [Relations bilatérales - SÉNÉGAL | Direction générale du Trésor](#)

<sup>9</sup> DGT Sénégalais. [Bulletin dette publique T2 2024](#)

<sup>10</sup> [Sénégal : Ousmane Sonko annonce 2,06 milliards \\$ de besoins de financement en 2025](#)

estimés par le Premier ministre à 1 195 Md FCFA (2,1 Md \$) en 2025<sup>10</sup>.

Parmi les solutions évoquées figure en outre, le recours aux Sukuk, des obligations conformes aux principes de la finance islamique, qui pourraient attirer les investisseurs du Moyen-Orient.

**L'accord conclu avec le FMI en juin 2023** (deux prêts pour un montant total de 1,8 Md \$ soit 5,5% du PIB environ sur 3 ans<sup>11</sup>) **a été suspendu** après l'annonce des résultats de l'audit de l'IGF d'octobre 2024 dans l'attente de clarifications sur la situation des finances publiques. **Les discussions ont été relancées en 2025 en vue d'un nouvel accord** sur la base des résultats du rapport de la Cour des comptes. Une décision sur un possible nouvel accord sont attendues mi 2025.

Selon les données publiées par Trésor sénégalais au T2 2024 (derniers disponibles), le pays devra faire face à **d'importantes échéances de remboursement de dette extérieure dès 2026** (environ 3,4 Md \$) puis en **2028** (environ 3,1 Md \$, notamment au titre du remboursement d'un Eurobond)<sup>12</sup>,

L'agence **Moody's**, après avoir abaissé en octobre 2024 d'un cran la note souveraine du Sénégal à B1, **a dégradé à nouveau le pays en février 2025 de deux crans**, de B1 à B3 (avec perspective négative). **S&P a également dégradé son rating de B+ à B** (perspective négative) en février 2025.

- **Du Franc CFA à l'Eco ?**

Membre de l'UEMOA, le Sénégal appartient à la zone Franc. Fin décembre 2019, une réforme du Franc CFA a été annoncée prévoyant notamment un changement d'appellation (ECO) et la levée de l'obligation de la BCEAO de déposer au moins 50% de ses réserves auprès du Trésor français. En revanche, ni la garantie de convertibilité de la France, ni la parité fixe face à l'euro n'ont été remises en cause par cette réforme, dont la mise en œuvre n'est pas encore effective.

**Le remplacement du FCFA par une autre monnaie a été évoqué à plusieurs reprises par le Président.** Cette mesure permettrait de répondre à une revendication d'une partie de la population qui voit dans cette monnaie un instrument de domination économique de la France et une entrave à l'autonomie monétaire. Mais sa mise en œuvre est complexe.

Après avoir perdu plus de -6% face au dollar en 2024 **le cours du F CFA s'est apprécié de +9,5% entre janvier et fin mai 2025** dans un contexte d'affaiblissement du dollar.

**Les réserves de la zone UEMOA, centralisées par la BCEAO, atteignent de l'ordre de 4,6 mois d'importation fin 2024** grâce notamment au retour de certains pays sur les marchés (Côte d'Ivoire, Bénin) et des financements des prêteurs officiels (FMI, Banque

<sup>11</sup> 1,5 Md \$ au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) et du Mécanisme élargi de crédit (MEDC) ; 327 M\$ du Fonds pour la résilience et la soutenabilité (RST) utilisé à hauteur de 770,5 M\$

<sup>12</sup> [Bulletin dette publique Trésor T2 2024](#)



mondiale notamment). Elles devraient continuer à progresser en 2025-26 avec les flux de revenus d'exportation (hydrocarbures, or, cacao en particulier) des économies de la zone.

## 4. ASPECTS POLITIQUE ET GOUVERNANCE

- **Une situation politique apaisée mais un risque de regain de tensions sociales**

Bassirou Diomaye Faye, représentant du mouvement Pastef<sup>13</sup>, a remporté au 1<sup>er</sup> tour les élections de mars 2023 et remplacé Macky Sall qui dirigeait le pays depuis 2012. Ousmane Sonko, chef de file du Pastef qui avait été déclaré inéligible au moment de l'élection présidentielle, a été nommé Premier ministre. Le parti présidentiel a obtenu une large majorité des sièges à l'Assemblée (131 sur 165) lors des élections législatives anticipées de novembre 2024.

Après les très vives tensions politiques de 2024, les victoires du Pastef ont apaisé la situation et devaient permettre au gouvernement de progresser dans ses réformes. Mais la forte dégradation des finances publiques pourrait ralentir leur mise en œuvre. Pourtant, les attentes de la population sont grandes et l'absence de progrès rapides, en matières économiques ou de gouvernance, pourraient susciter des déceptions. Des manifestations ont ainsi été organisées en février 2025 par les médecins puis les enseignants. En outre, les mesures d'assainissement budgétaire qui devront être prises par les Autorités pourraient accentuer le mécontentement de la population. Si le gouvernement semble à ce stade conserver la confiance d'une majorité des sénégalais, les risques de regain des tensions sociales ne peuvent être écartés.

**Contrairement à la majorité des pays de la zone (Mali, Burkina Faso en particulier), le Sénégal est resté à ce stade préservé des menaces terroristes islamistes.** La dégradation de la situation dans les pays du Sahel (Mali en particulier) pourrait cependant toucher les régions orientales de son territoire, où des incursions jihadistes ont déjà été observées.

- **Niveau de gouvernance satisfaisant mais en repli**

**Les performances en matière de gouvernance du Sénégal sont globalement meilleures que celles des pays de la zone. Toutefois, le Sénégal recule dans le classement** de l'indice de gouvernance Banque Mondiale au 109<sup>ème</sup> rang en 2023 (102<sup>ème</sup> en 2019). La lutte contre la corruption figure parmi les priorités du Président Diomaye Faye qui a annoncé la création d'un Comité de lutte contre la corruption.

Le Sénégal ne figure plus **sur la liste grise du Groupe d'Action Financière (GAFI)** depuis octobre 2024.

Le gouvernement encourage les initiatives du secteur privé, notamment les PME et les start-ups. Le cadre juridique s'améliore, renforçant le climat des affaires. En

janvier 2025, une loi a ainsi été promulguée pour établir un cadre réglementaire pour soutenir les jeunes entreprises innovantes. L'objectif de « souveraineté numérique » est une priorité du gouvernement.

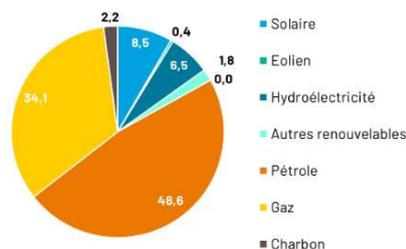
## 5. CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

**Le Sénégal, au 153<sup>ème</sup> rang sur 181 pays selon les indicateurs de vulnérabilité ND Gain, est très exposé aux risques physiques liés au changement climatique.** Il est très vulnérable à la baisse de la pluviométrie, à l'élévation du niveau de la mer (la zone côtière abrite 52% de la population et 68% du PIB) ou aux perturbations sur la disponibilité des espaces cultivables (baisse de la fertilité des sols et des surfaces arables). Le pays pourrait également être confronté à une diminution des stocks de certaines espèces de poissons. Le Sénégal a déjà enregistré une hausse de près de 2°C de la température moyenne annuelle depuis les années 1950 et une élévation du niveau de la mer menaçant 25% de la côte.

**Le Sénégal est faible émetteur de CO2** (124<sup>ème</sup> sur 160 pour les émissions/ hab.). Ses émissions de GES, proviennent essentiellement de la production agricole (42 % du total) et d'énergie (30%). Le gouvernement s'est engagé à les réduire de 7% d'ici 2030 par rapport à un scénario de référence.

En juin 2023, le pays a conclu un accord avec plusieurs partenaires internationaux<sup>14</sup>, pour une transition énergétique juste (JETP), afin de soutenir ses efforts en matière d'accès à l'énergie et de transition bas carbone. L'objectif est de porter la part du renouvelable dans le mix énergétique à 40% d'ici 2030 (moins de 15% en 2020) au détriment des combustibles fossiles. La construction de la centrale solaire NEA Kolda a débuté fin mai 2025.

Sénégal : production d'électricité par sources, en % (2022=5,52 TWh)



Source : Statistical Review of World Energy (IP, 2022); Global and European Electricity review (Ember, 2022)

Plusieurs projets ont été lancés aussi pour reboiser des terres agricoles et réduire l'irrigation.

**L'exploitation des hydrocarbures présentera de nouveaux défis dans le domaine environnemental.**

La production de gaz s'inscrit selon le gouvernement dans le projet de transition énergétique, grâce à la production, à moyen terme d'énergie électrique à partir du gaz provenant du champ Yakaar-Teranga. L'exploitation des hydrocarbures aura cependant des impacts environnementaux, notamment sur les ressources halieutiques, s'agissant de réserves offshore.

<sup>13</sup> Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité

<sup>14</sup> France, Allemagne, UE, R-U et Canada



## DIRECTION DES ETUDES, DE L'EVALUATION ET DE LA PROSPECTIVE

**Baptiste Thornary** Chef économiste baptiste.thornary@bpifrance.fr

**Sabrina El Kasmi** Responsable Pôle Conjoncture Macroéconomie Risque pays sabrina.elkasmi@bpifrance.fr

### Economies émergentes / Risque Pays

**Anne-Sophie Fèvre** Afrique de l'Ouest, Afrique australe, CEI & Russie as.fevre@bpifrance.fr

**Adriana Meyer** Amérique Latine, Asie du Sud & Inde, Afrique de l'Est adriana.meyer@bpifrance.fr

**Victor Lequillier** MENA, Turquie, Chine, ASEAN victor.lequillier@bpifrance.fr

### Global trends, Pays Développés, Conjoncture France

**Laetitia Morin** France, pays développés, conjoncture PME laetitia.morin@bpifrance.fr

**Thomas Laboureau** France, pays développés, conjoncture ETI thomas.laboureau@bpifrance.fr

### Disclaimer / Avertissement

This document and the information within do not create any contractual or legal binding obligation and Bpifrance reserves the right at any time and without further notice to modify its content and its form. This document and the information within it are provided for convenience and information purpose only and is in no way nor an advice, nor a recommendation, nor an offer to provide an investment service or of completion of any other operation and shall in no way be interpreted as a representation according to which an investment strategy or the completion of any other operation fits to any individual or entity. Before any decision is taken, any individual or entity is invited to seek advice from its own legal, taxation and financial advisers in order to make sure that the operation foreseen fits with its personal situation and its own aims and to make its own opinion regarding its own risk and financial analysis. This document and the information within are provided "as is" and Bpifrance disclaims all legal and other warranties, express, implied or usage of trade, including without limitation as to the accuracy, utility, completeness, fitness, of this document and the information within, nor as to the use that is made of them or the results to be obtained from decision that could be made by the individuals and entity having knowledge of them even if Bpifrance has been informed or was aware of their aim. This document and the information within are not meant to be circulated or used by any individual or entity in a country or jurisdiction where such circulation or use would be contrary to legal or regulatory obligations, or which might force Bpifrance to comply with any procedure or registration in such country or jurisdiction. The English version of this article is provided for convenience only and the French version shall prevail.

Ce document et les informations qui y figurent n'ont aucune valeur contractuelle ou juridique et Bpifrance se réserve le droit d'en modifier le contenu et la forme à tout moment et sans préavis. Ce document et les informations qu'il contient ont un but strictement informatif et ne constituent ni un conseil, ni une recommandation, ni une offre de fourniture d'un service d'investissement ou de réalisation de toute autre opération et ne doivent, en aucun cas, être interprétés comme une affirmation selon laquelle une stratégie d'investissement ou toute autre opération est adaptée à toute personne ou entité. Préalablement à toute décision chaque personne ou entité est invitée à consulter notamment ses propres conseils juridiques, fiscaux ou financiers afin de s'assurer de l'adéquation de l'opération envisagée avec sa situation particulière et ses propres objectifs et de former sa propre opinion au regard de sa propre analyse de risque et financière. Bpifrance ne garantit en aucun cas que ce document et les informations y figurant sont notamment exacts, utiles, complets, ou adaptés et ne fournit aucune garantie légale ou sur tout autre fondement, y compris expresse, implicite ou d'usage, ni concernant l'utilisation qui en est faite ou les résultats des décisions qui pourraient être prises par les personnes ou entités en ayant eu connaissance y compris si Bpifrance a été informée de leur objectif. Ce document et les informations y figurant ne visent pas à être distribués ou utilisés par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Bpifrance de se conformer à des démarches quelconques ou obligations d'enregistrement dans ces pays ou juridictions. La version anglaise de cette clause est fournie à titre indicatif et la version française prévaut.